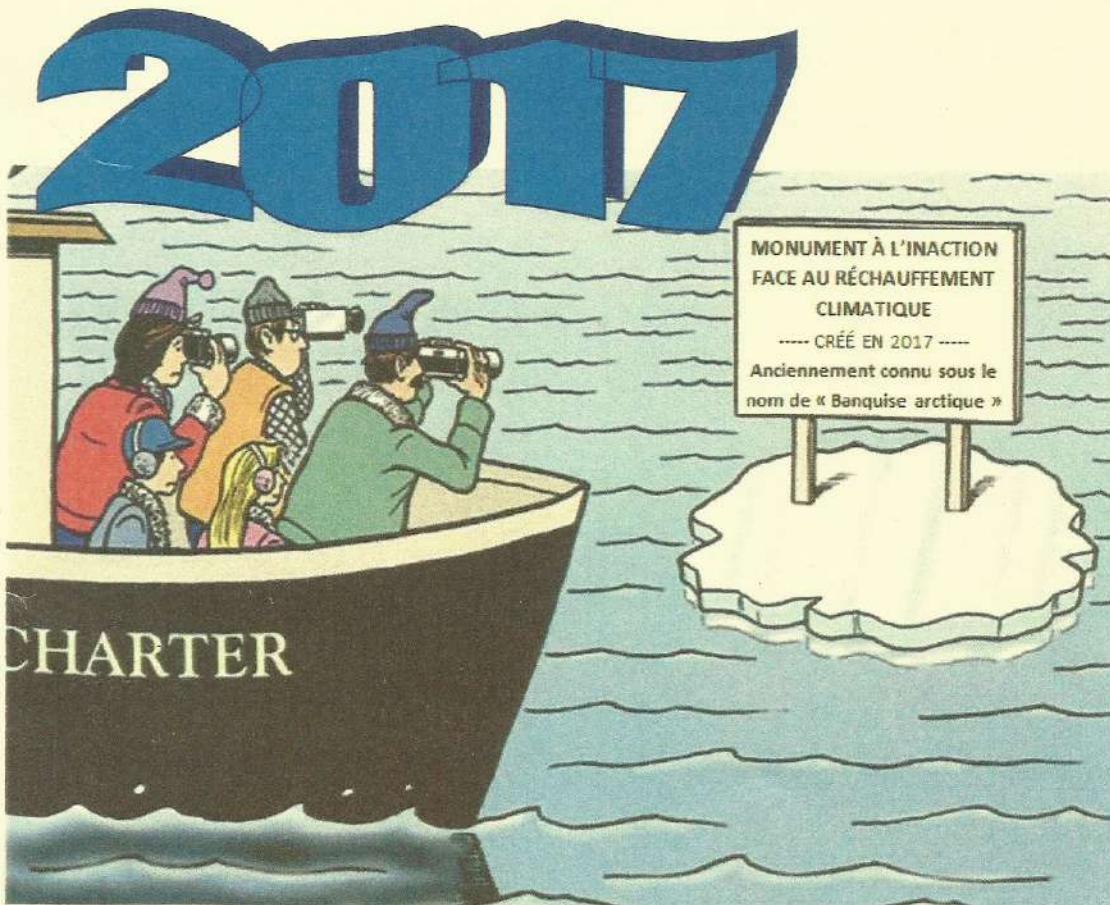




Et si ça arrivait ?

## LES ÉCHOS DU MONTE À REGRETS



© Steve Greenberg

# COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION

Président:	Mr COLLET Christian tph:06 07 87 51 04
Vice Président:	Mr EPIVENT Jean-Claude
Secrétaire:	Mr CASANOVA Gérard
Secrétaire adjoint:	Mr SELLIER Pierre
Trésorier:	Mr RICHARD René
Trésorier adjoint:	Mr HENRY Michel
Membre :	Mr BOULEAU Jean-noël
Membre :	Mr CELLIER Serge
Membre :	Mr COCHERY Sébastien
Membre :	Mr JOURDAN Dominique
Membre :	Mr MOTTAIS Michel
Membre :	Mr RUELLAN Yves

# Le mot du président

Chers adhérentes et adhérents,

Une nouvelle saison de pêche commence, espérons qu'elle soit pour un grand nombre d'entre nous plus favorable que l'année dernière.

Il semblerait selon vos dires que bon nombre de poissons ont déserté nos côtes. En fin de saison nous avons constaté la faible présence de maquereaux et autres poissons devant la plage de Longchamps, la grande plage et la fosse aux vaults et même la disparition des éperlans et lançons dans les mouillages... ce qui explique la faible fréquentation des sternes sur la baie, qui pourtant les années précédentes étaient très présentes sur le plan d'eau et elles nous permettaient de repérer les chasses de bars ou autres poissons.

De très nombreux dauphins sont venus nous rendre visite aux abords des plages, ce qui peut expliquer aussi la fuite de nombreux poissons. Heureusement il semblerait que de belles dorades roses ont fait la joie de certains pêcheurs.

Vous m'avez signalé également le retour important de petits homards ! pourvu que cela dure ! peut être que la température de l'eau en est la cause.

Vous avez constaté le bon travail effectué par le personnel du service technique pour la réfection des passerelles. L'autre partie sera réalisée cette année.

Nos petites ressources sont correctes ce qui a permis d'investir dans un détecteur de métaux qui nous sera très utile dans la recherche de mouillages souvent mal balisés, gain de temps avant le retour de la marée et aussi moins de recherches pour le tracto-

Nous avons cette année pris certaines décisions pour faire respecter le règlement en supprimant certaines autorisations de mouillages.

Depuis de nombreuses années j'ai peut être fermé les yeux trop longtemps sur certains us et coutumes mais maintenant, du fait de très nombreuses demandes de mouillages, il n'est pas normal que certains mouillages restent inutilisés toute l'année. Nous sommes obligés de faire respecter le règlement ! alors un petit effort de votre part devra être nécessaire.

N'oubliez pas de régler vos mouillages avant le premier juin (extrême limite) ainsi que l'adhésion à l'apsl.

Vous avez la chance d'avoir un emplacement de mouillage à un prix raisonnable, sur un site merveilleux... faites en sorte de le conserver !

Cette année vous avez constaté les faibles coefficients de marée alors prenez vos dispositions et signalez le plus rapidement possible vos travaux à effectuer sur les mouillages et va-et-vient. Vous aurez les moyens de la ville et du yacht club et bien sûr les bénévoles pour vous aider. Je rappelle que le nettoyage de la sécu après utilisation est l'affaire de tous et non pas que des membres du bureau.

Cette année comme toujours vous m'avez signalé de nombreuses disparitions de casiers... que faire ? alors soyez vigilant et n'hésitez pas à prendre des photos... nous ferons le reste !

N'oubliez pas de venir à l'assemblée générale pour vous tenir au courant des activités de votre association.

Faites très attention aux règlements de la pêche et de la sécurité.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur notre site internet très apprécié et visité par plus de 200 personnes / jour.

J'ai été agréablement surpris lors de la journée du pêcheur du nombre important de bénévoles connus ou inconnus qui nous ont aidé au montage et démontage.

Merci également aux membres du bureau , aux boulistes , et nombreux bénévoles qui ont tenu les stands et participé à la réussite de cette journée .

Grand merci également à la commune pour la mise à disposition du matériel et au personnel des services techniques qui une fois de plus nous ont été d'un grand secours, avec comme toujours leur sympathique et efficace soutien.

Merci également au service de navette, qui avec Damien et Eric à la barre, nous ont permis d'embarquer les participants le plus rapidement possible. Ce service de navette est très apprécié de tous.

Ils ont préféré rendre leur mouillage alors je souhaite une paisible retraite à nos amis Alain Planchais et son épouse, les frères Prigent , Claude Chatton , Michel Rio , Michel Carsin.

Malheureusement j'ai le regret de vous signaler la disparition en début d'année 2017 de monsieur Bernard Guyon et de monsieur Fernand Duhot. Je présente à leur famille mes sincères condoléances.

N'oubliez pas que la commune recherche toujours un médecin ! alors messieurs les médecins de l'apsl, faites une petite recherche dans vos amis.

Je vous souhaite à tous une bonne saison de pêche, bon vent bonne mer.

votre président



# **DATES A RETENIR**

**Mercredi 29 mars : 1ere descente des chaînes.**

**Tracto-pelle + remorque**

**RV à 13h30 au YCSL départ remorque à 13h45.**

**Basse mer à 16h03 Hauteur :0.65**

**Jeudi 27 avril : 2eme descente des chaînes.**

**Tracto-pelle + remorque.**

**RV à 13h30 au YCSL départ remorque à 13h45.**

**Basse mer à 15h41 Hauteur : 0.65**

**Samedi 8 avril 2017 : ASSEMBLEE GENERALE**

**16h30 Salle Aimé LE FOLL**

A cette occasion vous pourrez vous procurer le superbe annuaire des marées de la S.N.S.M (minimun 2euros) Merci d'avance.

**30 juin 1<sup>er</sup> juillet 2 juillet 2017 : RAID EMERAUDE**

Nous recherchons des bénévoles pour assurer la sécurité sur le plan d'eau  
Ainsi que de nombreux bénévoles pour assurer la mise en place à terre

**UNE MANIFESTATION de l'été ( sous réserve )**

**DIMANCHE 6 AOUT 2017**

**Journée des pêcheurs**

**PM : 07h10      avec 10m 50                          stand : S.N.S.M**

**Repas de fin de saison : date et lieu ( a étudier )**

**REMONTEE DES CHAÎNES**

**Lundi 6 novembre 2017**

**Tractopelle-remorque**

**RV 13h30 au YCSL départ remorque 13h45**

**basse mer à 15h 18      hauteur : 1m05**

## LES INFOS DU COMITE

Pour l'année 2017 les redevances des mouillages et « va et vient » ont été fixés comme suit par le conseil municipal de Saint Lunaire et sont à payer en Mairie en fournissant l'attestation d'assurance de l'année en cours du bateau concerné.

Mouillage pour bateau de – de 7 m : **82 euros**

Va et vient : ----- → **23 euros**

RAPPEL : Les redevances sont à payer avant le 1<sup>er</sup> mai. Tout retard de paiement dépassant le 1<sup>er</sup> juin sera considéré comme abandon de l'emplacement qui sera alors réattribué.

Cotisation d'adhésion (titulaire) à l' A.P.P.S.L : **20 euros**

Cotisation d'adhésion (sympathisant) à l' A.P.P.S.L : **15 euros**

Cotisation « passerelle » : **23 euros** (*à régler à l'A.P.P.S.L*)

Cotisation navette : **100 euros** (*à régler à l'A.P.P.S.L*)

Pour la mise à jour du fichier de l'association, veuillez signaler les changements intervenus depuis la dernière assemblée générale. (bateau, adresse, téléphone portable ou fixe, ...).

N'oubliez pas de renouveler au plus tard fin février pour la saison à suivre, vos demandes de mouillages, va et vient, passerelle et permutation afin qu'elles soient prises en compte. **Les demandes non renouvelées seront éliminées** des listes d'attente en cours.

Nous vous rappelons que les longueurs ( sous la bouée ) des chaines doivent respecter les dimensions suivantes :

Ligne au dessus du zéro des cartes : 16m maximum

Ligne C : 14m maximum

Ligne A et B : 13m maximum

NB : Le bateau amarré à la chaîne par une aiguillette doit se trouver le plus près possible de la bouée porteuse ( qui est obligatoire ).

### IMPORTANT :

Si vous êtes témoin d'un événement accidentel sur le plan d'eau ( bateaux qui se touchent par exemple ... ), prévenez le Président ou à défaut un autre membre du bureau dans les meilleurs délais.

Cela permettra d'aviser les parties concernées et d'intervenir pour éviter toute aggravation. ( d'où l'importance de fournir les bons numéros de téléphone et adresse mail ).

Tel du Président de l'A.P.P.S.L : 06 07 87 51 04

## Aide mémoire des titulaires de mouillage et de Va et Vient

- O- Les utilisateurs devront obligatoirement respecter le règlement intérieur du plan d'eau, sinon ils se verront notifier par l' APPSL et la mairie la suppression de l'autorisation de mouillage.
- O- Les emplacements de « corps morts » et de « va et vient » seront attribués en tenant compte du type et de la taille de chaque bateau.
- O- Chaque bloc suçon devra se trouver à l'emplacement attribué et repéré sur le plan, il devra être complètement ensablé si le sol le permet et ne devra pas comporter de saillies susceptibles de détériorer les coques des bateaux voisins.
- O- Attention !!! en cas de changement de bateau, la nouvelle embarcation doit correspondre à l'emplacement et au « corps mort » initialement attribué.
- O- L'emplacement de « corps mort » ne doit pas être considéré comme une concession à perpétuité pour une famille où un groupe d'amis et n'est pas transmissible sous quelque forme que ce soit.
- O- Il est recommandé d'enlever la ligne de mouillage en fin de saison et de la repérer à l'aide d'un témoin correct.
- O- Les « va et vient » doivent impérativement être enlevés en fin de saison pour permettre le passage des engins nécessaires au travaux envisagés.
- O- En cas d'incident sur le plan d'eau, les deux parties doivent trouver un règlement amiable au problème, l' APPSL ne peut en être tenue pour responsable.  
D'où l'importance pour chacun de respecter les longueurs de chaînes indiquées, car il a été constaté que ce n'est pas toujours le cas et que des plaignants étaient en fait les responsables des collisions.

# DIMANCHE 6 AOUT 2017

## 23eme journée du pêcheur

Organisée par



### ☺ OUVERT A TOUS ☺

APRES LA PÊCHE LES STANDS DES PÊCHEURS VOUS PERMETTRONT DE VOUS RESTAURER ET DE PASSER UN BON MOMENT DANS UN CADRE MERVEILLEUX . BUVETTE, REPAS SOUS ABRI (Poissons du jour, moules, galettes, saucisses, frites, etc...)

- ▶ Partie de pêche réservée aux membres de l'A.P.P.S.L, de l'A.P.T.P 35, du Y.C.S.L et sur invitation
- ▶ Inscription sur place : 12€ par embarcation de 4 pêcheurs maximum.
- ▶ Remise du règlement dès 7h00 lors de l'inscription au Décollé.
- ▶ Départ 07h30 de la zone de mouillage et retour à 12h30.
- ▶ Pesée des prises à partir de 11h30.
- ▶ Remise des prix à 13h30.

*Pour que l'eau salée n'ait jamais le goût des larmes, la S.N.S.M sera parmi nous  
« Apportez lui votre soutien, un grand MERCI à tous »*

# JOURNÉE DU PÊCHEUR DU DIMANCHE 7 AOUT 2016

## Le monde de Dor...ade !

Beaucoup de dorades péchées cette année.... maquereaux, vieilles, orphies, 1 bar, lieus et autres poissons sont venus compléter la liste !

Quel bonheur de pouvoir se répéter ! Eh! oui comme les années précédentes cette 22ème journée de la pêche a été un succès...Le soleil y était pour quelque chose bien sûr et un nombreux public nous a fait honneur et plaisir en nous rendant visite et en dégustant nos moules frites, saucisses et maquereaux grillés.

Quel bonheur aussi de voir de nombreux bénévoles le matin pour installer les barnums et différents stands, cela fait franchement plaisir de voir plein de gens participer à ces tâches et plus on est nombreux, plus c'est facile et plus ça va vite !

35 bateaux ont participé à cette journée de la pêche...les lots ont satisfait tous les



participants...même le dernier! Le tirage au sort de différents autres lots ont aussi ravis les participants et donnait une chance à tout le monde. Un grand merci à nos généreux donateurs. Merci au YCSL pour les navettes, sans elles tout serait bien plus difficile!

Merci aussi au personnel de la ville qui nous donnent un sacré coup de main !

Et bien sûr un grand merci aux bénévoles qui ont nettoyé les poissons que l'on a grillé !

Nous avons pu nous régaler avec les moules particulièrement bonnes cette année, un grand merci à l'équipe et à **notre chef "moulier" Bernard Forgeoux** !

Petit souci avec les frites...(il en faut bien un chaque année ...) la fée électricité nous a fait un tour et s'était mis en pause pour cause de surchauffe...problème réglé et surtout pris en compte pour l'année prochaine.

Le démontage s'est fait aussi rapidement....



# Classement concours de pêche 2016

nr	Nom du patron	pêcheurs	points
1	GED isabelle	4	1168
2	DUHOT arnaud	4	618
3	GALBOIS gilles	4	614
4	GOASDOUE yves	4	585
5	DUBOIS jean yves	4	583
6	DURAND hector	4	519
7	SCHMITT jean marie	4	389
8	LE GAC marius	3	385
9	FAUVARQUE nathalie	4	378
10	GALABRU clément	4	363
11	MER jean charles	2	272
12	HAMONIC jean	3	255
13	SERNIN jean pierre	4	253
14	COCHERY sebastien	4	252
15	LECHEQUER pascal	2	218
16	PILLOT laurent	2	188
17	PASTOR pascal	4	186
18	ROUBAULT rené	3	171
19	CASANOVA g	2	168
20	GIROUX serge	3	161
21	GUILLOUX jacques	2	154
22	PERIOU samuel	2	145
23	BODIN	4	128
24	BUSNEL jean pierre	1	111
25	BRAS bruno	3	87
26	FENART nathalie	2	86
27	LEBIHAN philippe	3	55
28	DELAHERVERIE .F	4	46
29	MAZURIER jean	3	39
30	EPIVENT eric	2	31
31	LEGAVRE jean	2	1 sardine

Maquereaux 103kg400  
 Daurades 50kg100  
 Vieilles 19kg100  
 Chincharts 15kg910  
 Tacauds 10kg950  
 Orphies 9kg700  
 Grondins 2kg850  
 Lieus 4kg900  
 Roussettes 1kg600  
 Bar 0kg500  
 Sardines 0kg500  
 Lancons 0kg050

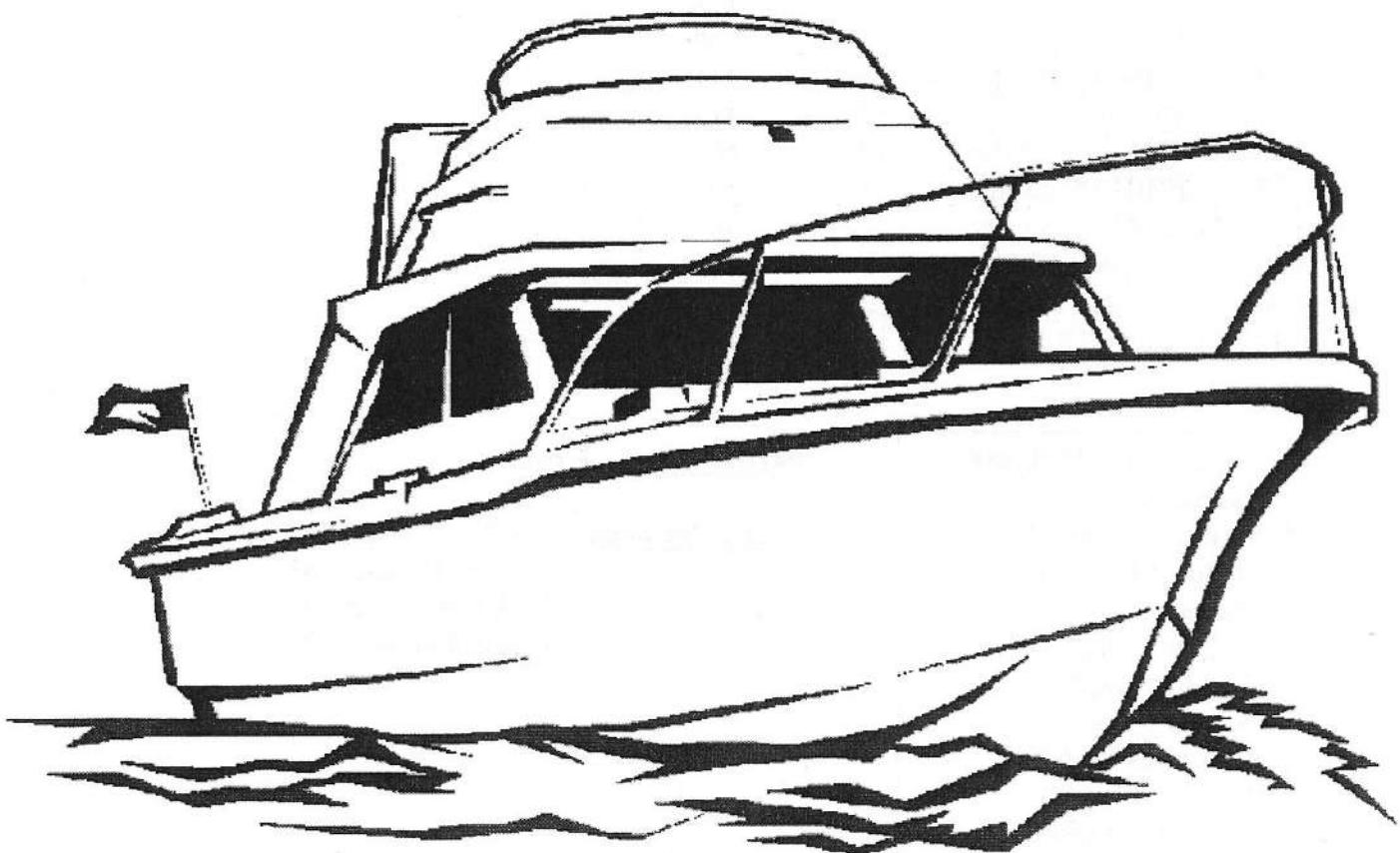
**Participants :** 35 bateaux

**Poids des prises :** 390kgs770 août 2013  
 185kgs810 août 2014  
 325kgs100 août 2015  
 218kgs800 août 2016

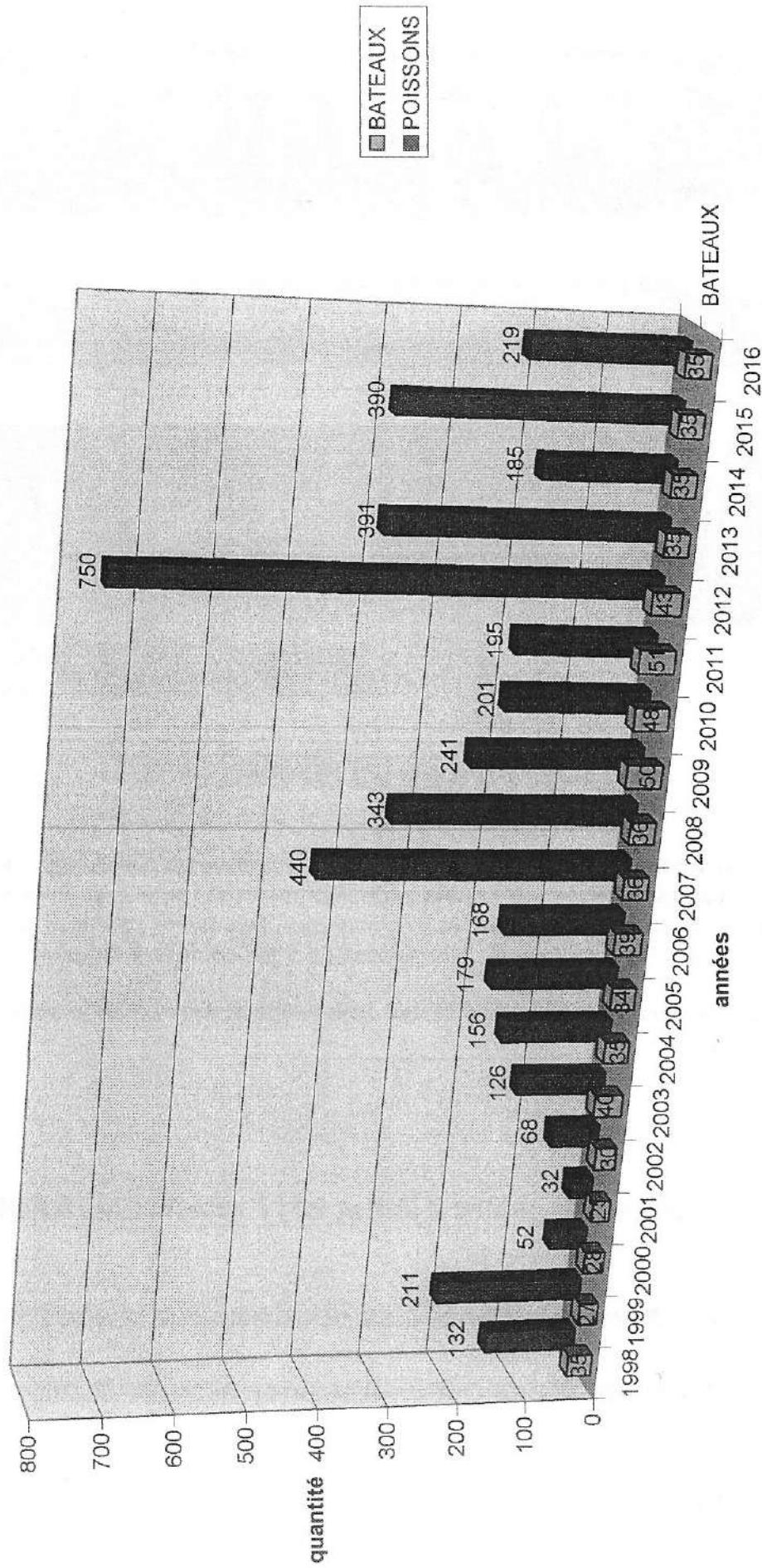
# Merci

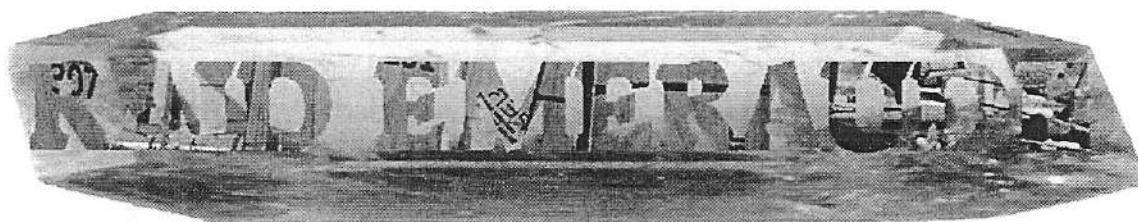
## à nos généreux donateurs

La mairie de Saint Lunaire  
Le Yacht Club de Saint Lunaire  
Saint Briac Nautic  
L'abri nautique Dinard  
La Coopérative maritime de Saint Malo  
Hydrep  
La SNSM  
Le cinéma de St Lunaire  
Monsieur EPIVENT Luc Le Paparazzi de St Lunaire  
Monsieur JOUIS yoann (sushi me)  
Peinture Chatton Claude (lots)  
Mecabois Fresnais C. (jouets en bois)  
Monsieur LE BIHAN Philippe (don)  
Monsieur INTES Raymond (tableau)  
Monsieur DUPONT Frédéric (baptême ULM)



journée de la pêche 2016





## RAID EMERAUDE 2016



### QUE DU PLAISIR ...

Du soleil, du vent pour cette 14eme édition ! Les concurrents nombreux (68 bateaux inscrits) ont fait connaissance avec les nouveaux locaux du YCSL puis avec les nouveaux parcours, moins longs mais très techniques et très intenses. Des flying phantom ont participé pour la seconde fois au Raid emeraude. L'organisation était comme à l'habitude sans reproche et parfaite.

Merci à tous les bénévoles de l'APPSS qui sont venus donner un coup de main.

**30 juin 1<sup>er</sup> juillet 2 juillet 2017 : RAID EMERAUDE**

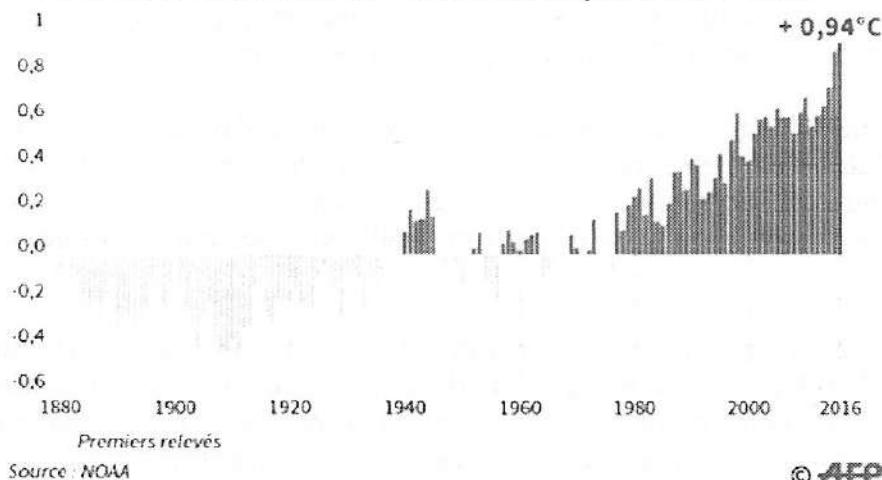
Nous recherchons des bénévoles pour assurer la sécurité sur le plan d'eau ....

...ainsi que de nombreux bénévoles pour assurer la mise en place à terre

Merci à tous

## 2016 : année la plus chaude enregistrée

► Variation de température par rapport à la moyenne du 20<sup>e</sup> siècle

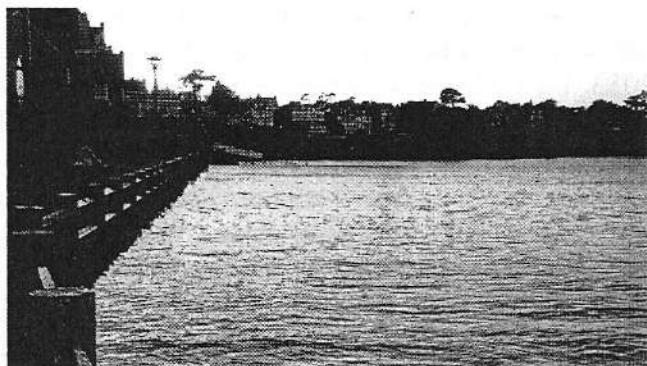


© AFP

Plus la température monte, plus le niveau des océans, dilatés par la chaleur, s'élève aussi. Un scénario à plus 2°C, optimiste, provoquerait une hausse des océans de 40 à 60 centimètres en 2100. Avec le scénario pessimiste, la hausse est estimée entre 50 centimètres à un mètre, « mais avec un risque sur trois pour que cela franchisse un mètre », précise Gonéri Le Cozannet, chargé de recherche à la direction des risques et de la prévention du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Quels impacts pour la Bretagne ? Un mètre d'eau en plus équivaudrait entre 100 et 300 mètres de plage perdus.

Mais pour la Bretagne, le risque est avant tout celui des submersions marines, notamment à l'occasion de tempêtes et/ou de grandes marées. Les zones les plus exposées sont les plus basses : Sud-Finistère (île de Sein, baie d'Audierne jusqu'à la zone sud de Concarneau), Saint-Malo-baie du mont Saint-Michel, et quelques sites dans le Nord-Finistère (Keremba, à Tréflez et Plounévez-Lochrist, marais de Curnic à Guissény). Autres secteurs sensibles : Yffiniac, près de Saint-Brieuc, mais aussi le golfe du Morbihan, la presqu'île de Guérande, Saint-Nazaire et l'estuaire de Nantes.

« Quel que soit le scénario, il y aura besoin de s'adapter, et ce ne sera pas toujours facile », annonce le spécialiste du **BRGM**, qui cite néanmoins l'exemple de la Hollande, « très exposée, mais qui a su s'adapter et très bien s'organiser pour faire face ».



Un rempart contre l'océan... Cette parade illusoire ne convainc plus, alors que la puissance de l'érosion à l'œuvre sur une bonne partie des quelque 20 000 km de littoral français, alliée à la montée des eaux, fait reculer les dunes, effrite les falaises, engendre éboulements et submersion marine. Le rythme du changement est encore loin d'être connu partout, mais l'expertise progresse. L'inquiétude aussi : au moins 22 % des côtes reculent, de 10 cm jusqu'à 8 m par an en moyenne.

Aucun département côtier n'est épargné. La quasi-totalité des falaises de Seine-Maritime, par exemple, reculent. Sous l'effet répété de la houle, des tempêtes, du manque de sédiments et des déséquilibres produits par les ports, barrages et autres digues, 142 communes enregistrent un retrait de 50 cm par an, et dix-neuf de plus de 3 m, tandis que des fonds d'estuaire gagnent quelques centimètres.

Selon les services du ministère de l'environnement, le remodelage du littoral correspond à la disparition de 3 100 terrains de rugby en un demi-siècle, de 1949 à 2005, soit 26 km<sup>2</sup>. Malgré la menace, l'attrait des bords de mer n'a jamais été aussi fort. La densité de population y est 2,5 fois supérieure à la moyenne nationale, et 4 millions d'habitants supplémentaires y sont attendus d'ici à 2040. Un inextricable casse-tête pour l'aménagement du territoire.

**RECORD.** Sans surprise, 2016 a été l'année la plus chaude sur la planète depuis le début des relevés de températures en 1880, marquant le troisième record annuel consécutif de chaleur, a annoncé mercredi 18 janvier 2017 l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). Avec une montée record du mercure durant chacun des mois de janvier à août, la température à la surface des terres et des océans a été 0,94 degré Celsius supérieure à la moyenne du XXe siècle (qui était de 13,9°C), surpassant le précédent record de 2015 de 0,04°C, a précisé la NOAA. Septembre 2016 avait marqué la fin des records mensuels consécutifs de chaleur enregistrés pendant seize mois, résultant en partie de la récurrence du courant équatorial chaud du Pacifique El Nino. Celui-ci a commencé à se dissiper à partir du printemps. Dans une analyse séparée des relevés de températures mondiales, la Nasa a également déterminé que 2016 a été l'année la plus chaude sur le globe en 136 ans. Depuis le début du XXIe siècle, la planète a enregistré cinq années de chaleur record, en 2005, 2010, 2014, 2015 et 2016. "Même si on ne prend pas en compte le réchauffement dû à l'influence d'El Nino, 2016 reste l'année la plus chaude de l'histoire moderne", pointe le professeur Piers Forster, directeur du Centre international Priestley pour le climat à l'Université de Leeds, aux Royaume-Uni.

### Fonte des glaces arctiques

Les températures sur les mers et océans ont été particulièrement élevées l'an dernier dans le nord du Pacifique près de l'Alaska, dans la mer de Béring, des parties du centre ouest de l'Atlantique et l'est de l'Océan indien. Les records de froid ont seulement été mesurés dans les eaux à l'est du détroit de Drake, près de la Péninsule Antarctique, où les températures sont beaucoup plus basses que la moyenne depuis la fin 2013. La fonte de la banquise arctique s'est poursuivie en 2016 : l'étendue moyenne des glaces flottant sur l'océan était d'environ 10,1 millions de kilomètres carré, soit la plus petite superficie mesurée depuis le début des observations par satellite en 1979, selon le Centre National de la neige et de la glace. L'Arctique a connu en 2016 ses douze mois les plus chauds depuis le début des relevés de températures dans cette région en 1900, ce qui a non seulement entraîné une fonte de la banquise sans précédent, mais aussi retardé la formation de nouvelle glace à l'automne. Quant à l'Antarctique, la superficie annuelle moyenne des glaces sur l'océan a été la deuxième plus petite dans les annales avec 11,1 millions de km<sup>2</sup>, se réduisant à des niveaux sans précédent en novembre et décembre.

**La COP21, qui s'est tenue en décembre 2015 à Paris, s'est fixée pour objectif de maintenir le réchauffement climatique à moins de 2°C. Si cela n'était pas fait, les conséquences pourraient être dramatiques, comme le montrent ces 10 exemples concrets.**

### **Des îles paradisiaques menacées de disparition**

En 50 ans, le niveau des océans s'est élevé de 10 centimètres. Une tendance qui devrait se poursuivre voire s'accélérer dans les années à venir. Selon les experts de la Nasa, une montée des océans d'au moins un mètre est inévitable dans les 100 à 200 ans qui viennent. «Au vu de ce que l'on sait aujourd'hui à propos de l'expansion des océans avec le réchauffement, et sur la fonte des glaciers et des calottes glaciaires, [...] il est pratiquement certain que nous auront une augmentation du niveau des mers d'au moins un mètre, et probablement davantage», expliquait Steven Nerem en août dernier.

Les premières victimes de l'augmentation du niveau de la mer sont les archipels du Pacifique, notamment les îles Marshall, les îles de Polynésie, les Maldives (océan Indien) et certaines régions d'Asie (Philippines, Indonésie). Selon une étude du CNRS de 2014, 10 000 à 20 000 îles pourraient disparaître totalement au cours du siècle.

Face à ce scénario catastrophe annoncé, certains pays tentent d'ores et déjà de se préparer. Les habitants de l'atoll de Bikini, dans le Pacifique, ont ainsi réclamé l'asile climatique aux Etats-Unis.

### **Miami, Tokyo, Amsterdam envahies par les eaux ?**

Autre conséquence de la montée du niveau des océans, de nombreuses grandes villes construites sous le niveau de la mer pourraient être envahies par les eaux. C'est notamment le cas de Miami, New York, Tokyo, Singapour, Amsterdam ou encore Rotterdam.

D'après Steven Nerem, «il semble qu'il soit déjà trop tard» pour certaines villes américaines de Floride, notamment Miami. Et si rien n'est fait pour réduire la consommation d'énergies fossiles, New York pourrait devenir inhabitable en 2085.

### **Des records de chaleur**

L'objectif principal de la Conférence de Paris est de maintenir le réchauffement climatique à moins de 2°C. Si cet objectif n'était pas réalisé, les prévisionnistes prévoient des records de températures dans le futur et la multiplication des épisodes caniculaires. «Les vagues de chaleur vont probablement se produire plus fréquemment et durer plus longtemps. Avec le réchauffement de la Terre, nous nous attendons à voir les régions actuellement humides recevoir davantage de précipitations et les régions sèches en recevoir moins», indiquait en 2013 le climatologue Thomas Stocker dans un rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat).

Les scientifiques tablent sur une hausse de la température moyenne de la surface de la Terre comprise entre 0,3 et 4,8°C selon la quantité des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2100.

Pour illustrer ces données, l'OMM (Organisation météorologique mondiale) a invité les présentateurs météo de différents pays à présenter la météo du 18 août 2050. Le bulletin français d'Evelyne Dhéliat est éloquent : la France présentera des températures très élevées puisqu'il fera en 40°C à Paris et jusqu'à 43°C à Nîmes.

Selon cette étude publiée en mai 2015 dans la revue Sciences, le nombre d'espèces menacées d'extinction augmente à chaque degré Celsius «gagné». Ainsi, dans le cas où les températures à la surface du globe augmentent de deux degrés par rapport à la période préindustrielle, ce sont 5,2% des espèces qui seraient touchées. Un chiffre qui atteint 16% en cas de hausse de 4,3 degrés.

Mark Urban, principal auteur de l'étude et chercheur au département d'écologie et de biologie de l'Université du Connecticut, les menaces d'extinctions varient également en fonction de la région du monde : 23% des espèces sont menacées en Amérique du Sud contre 14% en Australie et en Nouvelle-Zélande. Certains scientifiques affirment même que la 6<sup>e</sup> extinction animale de masse a débuté, une situation que la planète bleue n'a plus connu depuis 66 millions d'années.

## Disparition de la Grande Barrière de Corail

Le plus grand récif corallien au monde, qui s'étend sur 348 000 km<sup>2</sup> au nord-est des côtes australiennes, est menacé par deux phénomènes : l'augmentation de la température de l'eau et l'acidification des océans.

Un rapport du GIEC publié en avril 2007 mettait en garde contre le risque de blanchiment généralisé des coraux en cas d'augmentation de la température de l'océan de l'ordre de 2°C. En outre, d'après un rapport publié en octobre 2014 à l'occasion de la Convention sur la diversité biologique (CDB), le pH des océans a augmenté de 26% en 200 ans.

Ces deux processus mettent en péril la diversité de la Grande Barrière, qui abrite 400 espèces de coraux, 1 500 espèces de poissons et 4 000 espèces de mollusques. En 2012, le site avait déjà perdu plus de la moitié de ses prairies coraliennes en seulement 27 ans. Et le récif pourrait continuer à se détériorer dans les mêmes proportions d'ici 2022 si rien n'était fait pour le protéger, selon les scientifiques de l'Australian Institute of Marine Science (Institut océanographique d'Australie, AIMS) et de l'université de Wollongong (Etat de Nouvelle-Galles du Sud).

## Forte augmentation des turbulences en avion

Selon une étude parue en 2013 dans la revue Nature Climate Change, les zones de turbulences devraient augmenter de façon considérable à l'avenir. Basés sur une simulation des modèles climatiques, les chercheurs estiment que les turbulences pourraient doubler d'ici à 2050. Leur force augmenterait également de 10 à 40%

«L'aviation est en partie responsable du changement climatique. Ironie du sort, le climat est en voie de prendre sa revanche en créant une atmosphère plus turbulente», commentait l'un des auteurs de l'étude, le Professeur Paul Williams.

# LA MEILLEURE DES ANNEXES



**La navette du yacht-club !**

## HORAIRES :

► **HORS SAISON** le week-end uniquement

- Le samedi : 9h00 - 12h30
  - et de 14h30 à 19h00
- Le dimanche : 9h00 – 12h30
  - et de 14h30 à 18h00

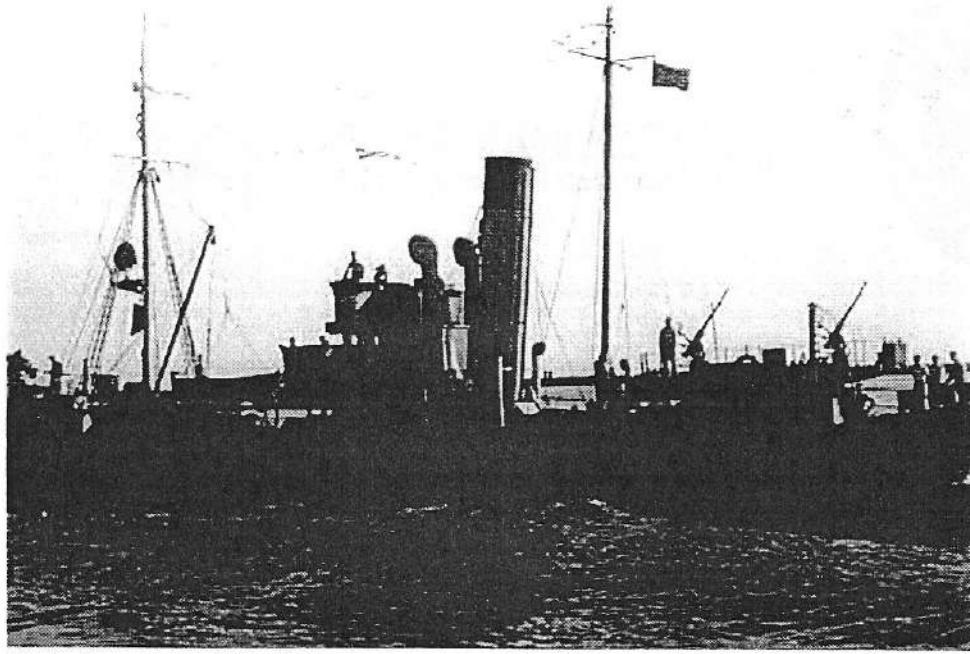
## PRIX :



## HORAIRES :

► **EN SAISON** Juillet et août

- Tous les jours de 08h30 à 19h45



Un patrouilleur semblable au M4600

**Lieu :** Ouest de la bouée des buharats

**Coordonnées :** 48°40' 188 N 02°08' 142 W

**Type :** Chalutier allemand armé

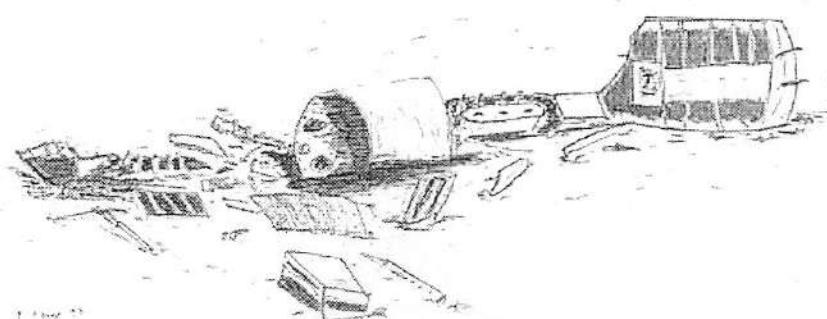
**Date :** 29/03/1944

**Caractéristiques :** Environ 30 à 40 mètres de long. Rebâtié MARIA VAN HATTEM

**Informations :** Ce navire, ex UMUIDEN( Hollandais), appartenait à la 46ème flottille basée à St Malo sous le commandement du lieutenant de vaisseau Zimmermann depuis début mars 1944. Le quartier général était alors installé à la gare maritime de St Malo. Cette flottille était composée de petits bâtiments de pêche très hétérogènes, chargés de missions d'escorte et de protection. Ils étaient faiblement armés, essentiellement de canons de 37 mm, 20 mm en affûts simples ou doubles. La flottille fut dissoute en septembre 1944 et les unités restantes se réfugièrent dans les îles anglo-normandes. Le M6400 sauta sur une mine magnétique au large de St Iuanaire lors d'une mission d'escorte ne causant la mort d'aucun marin.

**La plongée :** Petite épave, l'étrave est couchée sur bâbord. Un petit canon est couché sur le sable à côté. La chaudière est très bien conservée , de nombreux congres y ont élu domicile. L'arrière est couchée sur bâbord, on peut y entrer sans dangers. L'hélice est bien visible à moitié enfouie dans le sable. Nombreux débris étalés sur le côté nord de l'épave. Fond de 28 à 18m selon les marées. Il reste encore quelques munitions dans l'épave malgré plusieurs opérations de déminage. Très belle visibilité à marée haute.

**Complément :** Cette plongée est interdite par arrêté du 24/10/88 !



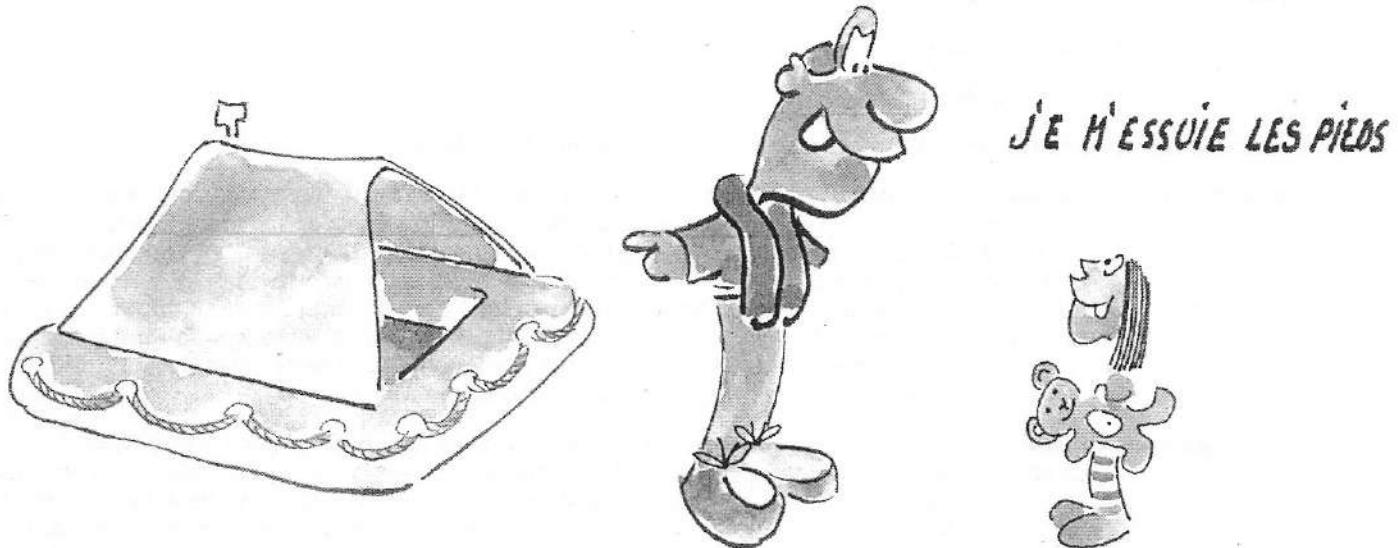
Le plan de l'épave aujourd'hui



N'OUBLIEZ PAS

NOS SAUVETEURS !

ANNE LOUISE QUE DOIS TU  
FAIRE AVANT D'EMBARQUER  
DANS UNE SURVIE ?



DONEL

Ils sont bénévoles,  
je suis solidaire



[www.snsm.org](http://www.snsm.org)